



COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES (CESPM) – Les disciplines universitaires ont une influence sur les voies de transition des étudiants des Maritimes vers la population active

---

Le 24 mai 2016

Fredericton (N.-B.) — Le plus récent rapport de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), dressé à partir du sondage de la Commission auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 2012, présente aux futurs étudiants universitaires des éléments d'orientation pour les aider à prendre des décisions importantes sur le choix d'une formation visant à les préparer au marché du travail et à poursuivre d'autres études.

« Notre objectif, comme toujours, consiste à offrir aux étudiants qui examinent les options en vue de préparer leur avenir les meilleurs renseignements reposant sur des données factuelles, a indiqué le porte-parole de la Commission, Christian Lacroix. Ils peuvent se tourner vers nous pour obtenir des réponses à des questions comme : à quoi peuvent-ils raisonnablement s'attendre à l'égard des parcours d'études et des résultats en matière d'emploi? De quelle manière ces résultats varient-ils en fonction du domaine d'études du premier grade? »

Deux ans après avoir obtenu leur premier baccalauréat, les diplômés présentaient les profils suivants selon le regroupement de disciplines :

- Lettres et sciences humaines, arts et sciences sociales : 31 % avaient déjà obtenu un deuxième diplôme; 35 % étaient toujours aux études. Le tiers restant n'a pas fait d'autres études.
- Sciences physiques et de la vie et mathématiques : Ces diplômés étaient les plus susceptibles (74 %) de poursuivre des études plus poussées au cours des deux années suivantes et, au moment de la réalisation du sondage, plus de la moitié (55 %), était encore aux études.
- Commerce et administration : 47 % de ces diplômés n'ont pas entrepris d'autres études tandis que 31 % ont obtenu un deuxième diplôme. Lors de la réalisation du sondage, seulement 22 % ont indiqué qu'ils étaient toujours aux études.
- Arts et sciences appliqués et programmes professionnels : Des quatre regroupements de disciplines, celui-ci présentait, de loin, la proportion la plus élevée (62 %) d'étudiants qui ont fait la transition directement vers le marché du travail après l'obtention de leur diplôme.

À première vue, la comparaison des résultats liés à l'emploi deux ans après l'obtention du diplôme pourrait mener à la conclusion que les diplômés des programmes appliqués sont ceux qui ont le mieux réussi leur transition vers la population active. Ils avaient les revenus les plus élevés et ils sont les plus susceptibles d'avoir un emploi fortement lié à leurs études. Or, ce rapport montre clairement qu'il est prématuré d'évaluer la réussite en matière d'emploi chez les diplômés deux ans seulement après l'obtention d'un premier diplôme.



MPHEC

Maritime Provinces Higher  
Education Commission

CESPM

Commission de l'enseignement supérieur  
des Provinces maritimes

« De nombreux diplômés sont encore en pleine transition à ce stade, tient à préciser M. Lacroix. C'est particulièrement vrai pour les diplômés en arts et en sciences qui poursuivent souvent d'autres études et qui travaillent dans des domaines non liés à leur premier diplôme pour financer leurs études. Ou alors ils continuent leurs études pour obtenir un deuxième diplôme et ils intègrent donc la population active plus tard que les étudiants titulaires d'un diplôme appliqué ou professionnel. Il arrive souvent que les diplômés en commerce travaillent à plein temps dans leur domaine même lorsqu'ils font d'autres études, par exemple pour obtenir une désignation professionnelle comme comptable agréé ou un MBA à temps partiel. Mettre ces profils de revenus côte à côte revient à comparer des pommes et des oranges ».

« Afin de mieux préparer les étudiants à ce qu'ils doivent s'attendre à l'issue de leurs études postsecondaires dans les Maritimes, la Commission prévoit tenir une étude sur la promotion de 2012 six ans après l'obtention de leur baccalauréat afin de réexaminer la progression des diplômés, et d'ouvrir de nouvelles perspectives sur le déroulement des parcours d'études et du cheminement de carrière. En fin de compte, c'est pour cela que nous sommes ici : pour répondre aux besoins des étudiants », rappelle en guise de conclusion, M. Lacroix.

La collecte de données a été effectuée par Advanis Inc. pour le compte de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Le sondage a été mené entre le 30 septembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2014. L'échantillon total pour les titulaires d'un premier grade est de 2 187; la marge d'erreur est de  $\pm 2,1$  points de pourcentage, 19 fois sur 20. Le rapport est affiché sur le site Web de la Commission : [www.cespm.ca](http://www.cespm.ca).

La CESPM a été créée en 1974. La Commission est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

- 30 -

Renseignements pour les médias

Dawn Gordon

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Téléphone : 506-453-2844

Adresse de courriel : [cespm@cespm.ca](mailto:cespm@cespm.ca)